



Greffe du conseil

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Granby tenue dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville de Granby, au 87, rue Principale, Granby, le lundi 21^e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt, à 19 heures, à laquelle étaient présents : le maire, M. Pascal Bonin, les conseillères et les conseillers Stéphane Giard, Jean-Luc Nappert, Julie Bourdon, Jocelyn Dupuis, Alain Lacasse, Denyse Tremblay, Robert Riel, Éric Duchesneau, Robert Vincent et Catherine Baudin formant le quorum sous la présidence du maire, M. Pascal Bonin.

2020-12-1066

Adhésion – Projet Communautés bleues – Interdiction d'acheter et de vendre des bouteilles d'eau en plastique dans les établissements municipaux et lors des activités municipales organisées par la Ville de Granby

CONSIDÉRANT le sommaire du Service de la planification et de la gestion du territoire, sous le numéro PGT-2020-303;

CONSIDÉRANT QUE le pompage de la ressource, l'emballage et la distribution des bouteilles d'eau jetables ont des répercussions négatives sur la qualité de l'air et le climat, qu'ils entraînent une utilisation inutile des ressources, comme le pétrole qui entre dans la fabrication des bouteilles en plastique et le carburant nécessaire à l'acheminement des bouteilles d'eau jusqu'aux consommateurs et que le recyclage et l'élimination des bouteilles engendrent des coûts inutiles;

CONSIDÉRANT QUE l'eau du robinet de la Ville est sécuritaire, saine et accessible à la population, qu'elle est déjà disponible dans la plupart des établissements publics et qu'elle est nettement plus respectueuse de l'environnement que l'eau embouteillée;

CONSIDÉRANT les actions « Adhérer à la campagne d'éducation et de sensibilisation du projet Communautés bleues » et « Interdire la vente de bouteilles d'eau à usage unique dans les bâtiments municipaux » se retrouvant dans le Plan environnement 2020-2023 adopté le 1^{er} juin 2020;

CONSIDÉRANT l'approbation de ce projet par le comité environnement lors de la réunion du 7 octobre 2020;

Après étude et considération :

Il est : proposé par le conseiller Stéphane Giard
 appuyé par la conseillère Denyse Tremblay

d'adhérer au projet Communautés bleues;

d'interdire la vente et l'achat de bouteilles d'eau dans les établissements municipaux et lors des activités municipales organisées par la Ville d'ici le 1^{er} novembre 2021;

d'adopter les résolutions fournies par le projet Communautés bleues et les transmettre aux organismes ciblés;

d'informer les citoyens et citoyennes ainsi que les différents services et organismes paramunicipaux de l'interdiction de vendre et de distribuer de l'eau embouteillée dans les établissements municipaux et lors des activités municipales à partir du 1^{er} novembre 2021, le tout en collaboration avec la Division des communications; et

d'autoriser monsieur Serge Drolet, coordonnateur de la Division environnement et monsieur Benoît Carbonneau, directeur du Service de la planification et de la gestion du territoire, à signer tout document requis pour ce projet.

Adoptée à l'unanimité

Granby, le 22 décembre 2020

(S :) Pascal Bonin
Pascal Bonin, maire

(S :) Stéphanie Déraspe
M^e Stéphanie Déraspe, greffière et
Directrice des Services juridiques

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
2020-12-23



Me Joannie Meunier, assistante-greffière